



Sommaire

ÉDITORIAL

1

**METHODOLOGIE HARMONISEE
D'ENQUETE INTEGREE SUR L'EMPLOI
ET LE SECTEUR INFORMEL
ETUDE DE CAS DANS LES ETATS
MEMBRES DE L'UNION ECONOMIQUE
ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(UEMOA)**

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

5

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

6

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

10

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

11

ECHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

13

REUNIONS, ATELIERS ET SEMINAIRES

16



AFRISTAT

BP E 1600

Bamako, Mali

Téléphone

(223) 20 21 55 00

20 21 55 80/20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org

www.afristat.org

Éditorial



Le deuxième trimestre de l'année 2017 s'est focalisé sur l'organisation des réunions statutaires du premier semestre, la concrétisation de nombreux partenariats, le développement des actions de visibilité de l'Observatoire et la réalisation des missions de mobilisation des ressources et d'assistance technique.

Le début du mois d'avril 2017 était marqué à AFRISTAT par la tenue, à Abidjan (Côte d'Ivoire), des 35^{ème} réunion du Comité de direction et 27^{ème} session du Conseil des Ministres de l'Observatoire. Au cours de ces réunions, les rapports d'activité et d'exécution budgétaire de 2016 ont été approuvés. Par la même occasion, la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025 a été présentée. Enfin, le Conseil des Ministres a validé les orientations stratégiques à considérer pour l'élaboration du programme stratégique de travail d'AFRISTAT au titre de la période 2017-2021.

Les actions en vue de l'établissement de nouveaux partenariats et celles visant le renforcement de ceux qui sont en cours ont été nombreuses.

Au titre des nouvelles initiatives, on note qu'en l'espace de trois mois :

- quatre contrats ont été signés avec la Commission de la CEMAC, la Banque africaine de développement (BAD) et le Consortium PARIS21 ;
- deux protocoles d'accord sont en discussion avec IDEA International (Canada) et DIAL/IRD (France) afin de formaliser les collaborations futures ;
- quatre projets de constitution de consortium pour répondre à des appels d'offre en vue de prestations de service sont en cours de montage avec Expertise France, les cabinets d'expertise DEM et AGRER.

Dans le même temps, les activités programmées dans le cadre des projets et autres plans d'actions conjoints démarrés depuis longtemps ont continué à être exécutées. C'est le cas notamment de :

- la collaboration avec l'Insee autour des préparatifs de l'atelier sur les « répertoires d'entreprises et les classifications économiques », du financement de la participation d'AFRISTAT au colloque de l'association de comptabilité nationale (ACN) et au 61^{ème} Congrès de l'Institut International de Statistique (ISI). Les échanges ont aussi concerné la promotion de l'outil d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERETES et la préparation de la formation sur les prévisions macroéconomiques ;
- le programme statistique régional de l'UEMOA que l'Observatoire met en œuvre. Les appuis techniques se sont poursuivis sur la préparation de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), les comptes nationaux, la conjoncture et les statistiques d'entreprises ;
- le programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD qui a permis de procéder au lancement des activités du programme de comparaison internationale (PCI) édition 2017 pour une partie des pays africains. Dans ce cadre également, AFRISTAT a pu renforcer ses capacités propres et apporter l'assistance technique aux Etats membres en matière de suivi et évaluation des stratégies nationales de développement statistique (SNDS) ;
- le programme « stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales » soutenu par la FAO. Les missions d'évaluation ont été réalisées dans l'ensemble des pays devant bénéficier des formations sur la compilation des bilans alimentaires et les bases de sondage principales.

Concernant sa visibilité, l'Observatoire a pris une part active aux conférences et autres réunions internationales auxquelles il a été convié. Il s'est par ailleurs fortement impliqué dans l'élaboration et la publication de la revue économique statéco. Son bulletin trimestriel d'information La lettre d'AFRISTAT n°80 a aussi été publié et diffusé.

Les missions réalisées au cours du trimestre sous revue étaient d'ordres stratégique et technique. Sur le plan stratégique, il s'est agi des missions de recouvrement des ressources. Ces dernières ont favorisé l'enregistrement d'un premier pays s'étant acquitté de la totalité de ses contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025. Sur le plan technique, les appuis fournis par les experts d'AFRISTAT ont concerné les domaines suivants : les enquêtes ménages, les statistiques de l'emploi et le secteur informel, l'analyse de la pauvreté, les statistiques d'entreprises, les statistiques agricoles, les statistiques des prix, les statistiques sociodémographiques, la SNDS et l'organisation institutionnelle, la conjoncture, la comptabilité nationale et la diffusion.

Dans les semaines à venir, AFRISTAT va poursuivre son action sur tous les chantiers énoncés précédemment. Il accélérera aussi les activités de réflexion autour de la révision du traité portant création de l'institution, de la composition du Conseil scientifique et du fonctionnement de ses organes statutaires en général.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT

Méthodologie harmonisée d'enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel : étude de cas dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA)

Ousman KORIKO, Expert principal en enquêtes auprès des ménages

AFRISTAT en collaboration avec l'Unité mixte de recherche (UMR) DIAL de Paris, a fourni au cours de la période 2002-2004, une assistance technique aux Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), pour la réalisation d'une enquête de type 1-2-3 dans les principales agglomérations (excepté la Guinée Bissau pour l'ensemble des trois phases de l'enquête et la Côte d'Ivoire pour la phase 3). Il s'agissait d'une enquête emboîtée en trois phases sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages. Elle a été mise en œuvre dans les principales agglomérations de Cotonou au Bénin, de Ouagadougou au Burkina Faso, d'Abidjan en Côte d'Ivoire, de Bamako au Mali, de Niamey au Niger, de Dakar au Sénégal et de Lomé au Togo, dans le cadre du projet d'appui régional à la statistique (PARSTAT) soutenu par l'UEMOA et financé par l'Union Européenne. Les résultats ont servi pour le suivi des politiques de l'emploi et du développement dans les pays concernés. Mais ils ont eu une portée très limitée compte tenu du champ géographique circonscrit aux principales agglomérations. Ainsi, les données sur le secteur informel n'ont pas pu être intégrées dans les comptes nationaux et l'estimation du chômage au niveau national n'a pas été possible. Par ailleurs, le temps qui s'écoulait entre la collecte des données des différentes phases a été critiqué compte tenu de la déperdition de l'échantillon des unités statistiques à enquêter, surtout celles du secteur informel.

Depuis lors, AFRISTAT s'est investi de son côté dans l'amélioration du dispositif de collecte des données de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel. La réflexion initiée a abouti, dans le cadre d'une collaboration avec la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA), la Commission de l'Union Africaine et certains pays africains, à l'élaboration d'un document de méthodologie harmonisée d'enquête sur l'emploi et le secteur informel en 2009. Les améliorations proposées, notamment l'approche intégrée des différentes phases de l'enquête, ont déjà été mises en œuvre, avec satisfaction, dans un certain nombre de pays tels que le Congo, les Comores, le Burundi et le Djibouti, avec l'assistance technique d'AFRISTAT.

L'approche préconisée consiste à réaliser parallèlement à l'enquête emploi, une enquête auprès des unités de production informelles (UPI). En d'autres termes, les UPI filtrées à partir du volet sur l'emploi doivent être au fur et à mesure enquêtées. On procède à un ratissage de l'ensemble des UPI rencontrées dans les ménages. Par ailleurs, ce nouveau dispositif a évolué pour tenir compte du nouvel environnement des technologies de l'information et de la communication.

L'objet du présent article est de présenter les questionnaires, les choix méthodologiques retenus notamment l'échantillonnage, la stratégie de collecte assistée par ordinateur (CAPI) et le processus de traitement et d'analyse des données. Ce nouveau dispositif est en cours d'utilisation pour la réalisation d'une enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) dans les huit Etats membres de l'UEMOA. Le projet est financé par la Commission de l'UEMOA et exécuté par AFRISTAT. L'enquête a une couverture nationale dans chaque pays et intègre les deux premières phases de l'enquête du type 1-2-3. Le dispositif est testé au cours d'une enquête pilote réalisée dans l'ensemble des huit pays.

Objectifs de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel a pour objectif général de fournir l'information statistique pour le suivi de l'emploi et du secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Elle comprend un volet sur l'emploi et un autre sur le secteur informel. L'analyse du marché du travail permet de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail. Le volet sur le secteur informel concerne les unités de production informelles et permet d'établir les comptes de ces dernières et d'analyser le poids et le rôle du secteur informel dans l'économie nationale.

Définition des concepts

Les concepts mesurés par l'enquête sont définis dans le manuel des Nations-Unies sur le recensement de la population et la résolution adoptée par la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens de travail (CIST), organisée en octobre 2013 à Genève par l'Organisation internationale du travail (OIT), concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Les principaux concepts sont le ménage, la population en âge de travailler, l'emploi, le chômage, la main d'œuvre réelle, potentielle et élargie, le sous emploi lié à la durée du

travail, la sous utilisation de la main d'œuvre, la population hors main d'œuvre, l'emploi informel et le secteur informel.

Plan de sondage

Le plan de sondage préconisé est un sondage aréolaire stratifié à deux degrés, avec probabilités inégales au premier degré où il sera tiré des zones de dénombrement (ZD) ou secteur d'énumération selon les appellations des pays. Pour rappel, une zone de dénombrement correspond à une portion d'un quartier que l'on confie à un agent recenseur pour l'énumération de la population. Au second degré, il sera tiré dans chaque zone de dénombrement, un nombre constant de ménages qui peut différer selon les pays, mais avec probabilités égales. Les strates sont définies par le premier niveau de découpage administratif de chaque pays. Il s'agit ainsi d'un sondage stratifié à deux degrés et auto pondéré.

Pour un pays donné, le nombre de strates à retenir et la taille de l'échantillon du volet sur l'emploi tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé en dessous de 10%. Avant le tirage, il faudra d'abord procéder à une répartition spatiale des échantillons. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages peuvent être répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays (par exemple,

les départements, les régions ou les provinces) et le milieu de résidence.

Par exemple, au Niger, les huit régions administratives et les deux milieux de résidence définissent les strates d'analyse de l'enquête. En d'autres termes, les résultats de l'enquête doivent être significatifs d'une part pour chaque région et d'autre part, pour chaque milieu de résidence. La taille de l'échantillon a été déterminée sur la base de la précision de l'estimateur du taux de chômage élargi calculé à partir de l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel de 2012. Cette enquête a été réalisée auprès de 5 795 ménages répartis sur trois strates, à savoir, Niamey, autre milieu urbain, milieu rural. Les échantillons dans les trois strates étaient respectivement de 1883, 1987 et 1925 ménages. L'analyse des premiers résultats a permis de constater que le coefficient de variation du taux de chômage est de 4,6% à Niamey, 8,6% pour autre milieu urbain et 7,7% en milieu rural.

Toujours tenant compte des contraintes budgétaires, une simulation a été faite pour ramener l'échantillon de la ville de Niamey à 1200 ménages et celui des deux autres strates (autre milieu urbain et milieu rural) à 900. Les coefficients de variation du taux de chômage dans le cas de ces trois simulations, s'élèvent respectivement à 5,0%, 7,9% et 9,3%. Il s'en suit alors que les précisions de ces estimations sont bonnes. Il a été ensuite supposé que les conditions de vie dans les autres régions en dehors de

Niamey, sont semblables à celles du milieu rural ou du milieu urbain.

Au total, les simulations ont permis d'estimer la taille d'échantillon à 7 500 ménages, pour des coefficients de variation du taux de chômage inférieurs à 10% dans toutes les régions. Il est tiré au premier degré 625 ZD et au second degré, un

nombre constant de 12 ménages dans chaque ZD. Le tableau N°1 ci-dessous donne un récapitulatif de l'allocation de l'échantillon.

La taille de l'échantillon des unités de production informelles n'est pas définie a priori. Mais selon l'enquête du type 1-2-3 réalisée à Niamey en 2002, le nombre moyen d'unités de production

informelles par ménage est estimé 0,77. Il serait à un niveau inférieur dans les autres milieux. Selon l'approche intégrée, il est plutôt préconisé que toutes les unités de production informelles identifiées dans le volet sur l'emploi soient au fur et à mesure enquêtées.

Tableau N°1 : allocation de l'échantillon des ménages pour l'ERI-ESI au Niger

Région	Echantillon des ménages	Nombre de ZD	Région	Echantillon des ménages	Nombre de ZD
Agadez	900	75	Tahoua	900	75
Diffa	900	75	Tillabéry	900	75
Dosso	900	75	Zinder	900	75
Maradi	900	75	Niamey	1200	100
			Total	7500	625

Source : Institut national de la statistique (INS), Niamey, 2017

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'enquête sur l'emploi dans les huit Etats membres de l'UEMOA est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé entre 2006 et 2014. Par ailleurs, avant toute opération de RGPH, une taille moyenne des zones de dénombrement (ZD) est définie. Mais à l'issue de l'opération ou suite à des mouvements de population post censitaires, il peut être constaté les évolutions suivantes : i) explosion des ZD sous pression démographique, ii) dépeuplement des ZD et iii) occupation de nouveaux espaces dans des zones initialement vides ou faibles en population.

Dans les deux premiers cas, il a été identifié dans un premier temps, les ZD mal dimensionnées selon le milieu de résidence. Dans un deuxième temps, des scénarii ont été proposés aux pays, pour le redécoupage des ZD. Dans le troisième cas, le redécoupage de nouvelles ZD a été préconisé.

Présentation des questionnaires et nomenclatures

Pour le volet sur l'emploi, deux types de questionnaires sont utilisés pendant l'enquête. Le premier est le questionnaire « ménage » pour mesurer les caractéristiques sociodémographiques et économiques et déterminer la composition des ménages. Le deuxième est le questionnaire individuel qui s'adresse aux personnes en âge de travailler et permet de mesurer l'emploi, le chômage ou l'inactivité. Il sert également à identifier les chefs d'unités de production informelle à qui sera administré le questionnaire du secteur informel.

Pour le secteur informel, un seul questionnaire est utilisé pour collecter les données auprès des unités de production informelle. Il comprend les modules sur les caractéristiques de l'unité de production, la main d'œuvre, la production et la vente, les dépenses et les charges, les clients, les fournisseurs et les concurrents, les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement, les problèmes et les perspectives, la sécurité sociale et la protection de l'environnement. En résumé, le questionnaire contient l'ensemble

des variables nécessaires pour établir les comptes de production et d'exploitation du secteur informel.

AFRISTAT a proposé pour cette enquête, des nomenclatures d'activités, de produits, des professions et de formation. Les nomenclatures de produits et d'activités utilisées sont dérivées de la NOPEMA Rev1 (Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT) et de la NAEMA Rev1 (Nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT) adoptées par les Etats membres d'AFRISTAT en 2011 et conformes aux nomenclatures internationales CITI Rev 4 (Classification internationale type d'industrie) et CPC Rev2 (Classification centrale des produits). La classification des métiers et professions est basée sur la classification internationale type des professions (CITP, révision 2008). Tandis que la nomenclature de formation est adaptée à partir de celle utilisée par l'institut national de la statistique et des études économiques de France (INSEE).

Stratégie de collecte des données par la méthode CAPI

La collecte des données est faite auprès des enquêtés par interview directe par la méthode CAPI à l'aide des tablettes.

Le contenu des questionnaires

Les réflexions ont permis de réviser profondément le contenu des questionnaires de la première génération des enquêtes 1.2.3 qui ont été utilisés pour les collectes de 2002-2004 dans les Etats membres de l'UEMOA. Les innovations sont précisées ci-après :

Questionnaire ménage : questions plus détaillées sur l'éducation, introduction de modules sur la formation et sur la migration internationale.

Questionnaire sur l'emploi : reformulation des questions sur l'emploi en mettant l'accent sur la rémunération du travail, définition des tranches des revenus avec des amplitudes plus réduites, mesure de l'emploi informel, mise à jour des critères d'identification des activités informelles par rapport aux nouvelles normes internationales, mesure de la saisonnalité de l'emploi au cours des 12 derniers mois, saisie de deux activités secondaires au lieu d'une précédemment et ajout de nouveaux modules sur la satisfaction générale dans l'emploi, la protection sociale, la

formation professionnelle et les problèmes rencontrés sur le lieu de travail.

Questionnaire sur le secteur informel : plus de détails sur les déclarations des montants des primes et avantages de la main d'œuvre, mesure de la saisonnalité de l'emploi et de l'activité, amélioration des questions nécessaires à l'estimation des comptes de production et d'exploitation, introduction des questions filtres pour le remplissage des tableaux sur la production et les charges pour les produits vendus, après transformation ou en l'état et les services fournis, introduction d'un module sur l'environnement.

La méthode CAPI

La CAPI (Collecte assistée par l'informatique) est une méthode d'administration d'un questionnaire en face à face dans le cadre duquel l'agent enquêteur utilise un outil informatique pour réaliser l'interview. La méthode permet de saisir directement les réponses et d'effectuer des sauts logiques ou des filtres automatiques compte tenu des réponses obtenues. Elle se substitue progressivement à la méthode PAPI (Paper assisted personal interview) qui fait plutôt recours à l'utilisation des questionnaires en format papier pour la collecte des données. La méthode CAPI assure un transfert automatique des données via un câble ou en Bluetooth.

La CAPI a été administrée aux premières enquêtes en utilisant des ordinateurs portables. Cependant l'apparition des téléphones mobiles (genre smartphone ou android) puis des tablettes a contribué largement à une plus grande utilisation de ces équipements comme outils de support de la méthode. Ces matériels de plus en plus populaires et puissants permettent de réaliser de grosses opérations de collecte de données. Les avantages de l'utilisation d'une telle méthode sont :

- l'utilisation de moins en moins des questionnaires papiers, avec des conséquences écologiques favorables;
- la conception et l'administration des questionnaires complexes ;
- le temps de distribution des questionnaires réduit (les questionnaires sont envoyés par voie informatique), ainsi que le coût de leur impression.

En France, il y a plus de deux décennies que la méthode CAPI est utilisée pour la collecte des données. En Afrique, l'introduction est progressive, en particulier dans les Etats membres d'AFRISTAT.

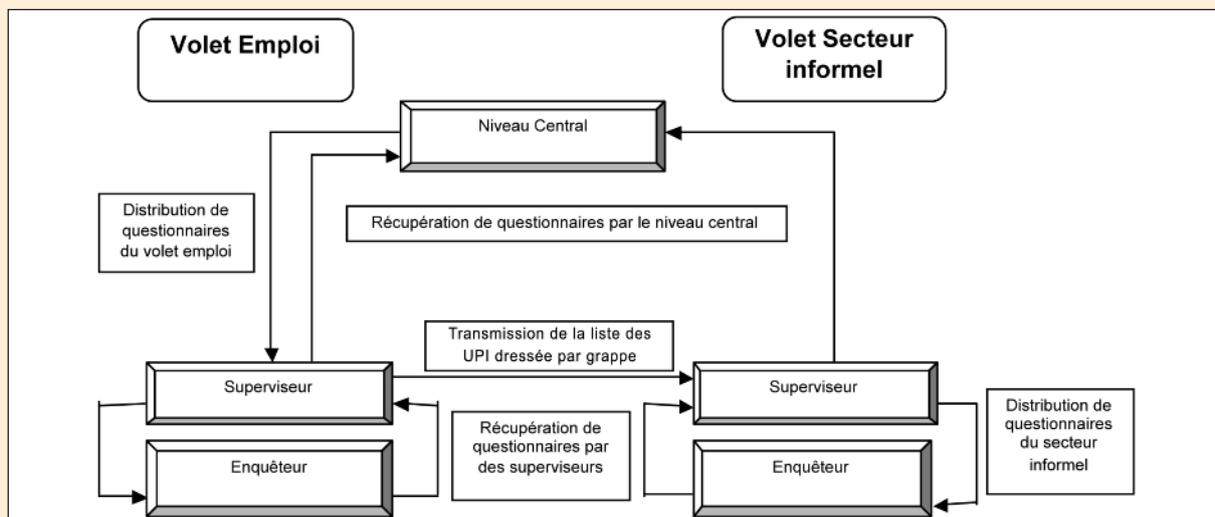
Deux équipes distinctes d'agents de collecte sont déployées. La première équipe est chargée du volet « emploi », tandis que la deuxième s'occupe du volet « secteur informel ». Mais d'entrée, il est à relever que le contexte de réalisation d'enquête dans les pays africains, ne facilite pas l'utilisation d'Internet dans tous les milieux d'habitation, alors que le principal défi est la réalisation d'une collecte de données concomitante pour les deux volets de l'enquête. C'est pour faire face à ce défi que quatre types d'application informatique sont utilisés pour la gestion de l'enquête et la collecte des données. Il s'agit d'une application de gestion pour les superviseurs d'équipes du volet « emploi », une autre pour ceux des équipes du volet « secteur informel », une application de gestion et de collecte de données pour les agents enquêteurs du volet « emploi » et une autre pour ceux du volet « secteur informel ».

Les applications des différents agents de collecte sont élaborées en format CSPRO version 6.3 et sont paramétrées. Les paramètres de connexion

entre la tablette d'un superviseur et celles des agents enquêteurs dans son équipe, sont établis par synchronisation. Une fois, les tablettes connectées, le superviseur du volet « emploi » peut affecter des ménages à ces agents enquêteurs pour la collecte. A la fin de la collecte dans une grappe, les enquêteurs transmettent les questionnaires électroniques remplis à leurs superviseurs respectifs. L'application du superviseur du volet sur l'emploi, dispose d'une option de clôture de la grappe enquêtée. Une fois la clôture effectuée, l'application informatique dispose d'une autre option pour transférer la liste des unités de production informelle identifiées au superviseur du volet « secteur informel » correspondant sur cette grappe. Ce dernier, à son tour, pourra alors affecter des unités de production informelle (UPI) à ses agents enquêteurs pour la collecte. Les questionnaires électroniques remplis du volet sur le secteur informel sont ensuite transmis au superviseur. Dans tous les cas, les superviseurs des deux volets, transmettent les questionnaires remplis au niveau central.

Le niveau central ne dispose pas au départ, d'une base de sondage d'unités de production informelles (UPI) à distribuer aux superviseurs du volet secteur informel. A cet effet, la liste des UPI est fournie à ces superviseurs au fur et à mesure que ceux du volet emploi achèvent la collecte des données dans les ménages à enquêter dans une grappe. Les échanges de fichiers entre d'une part, les superviseurs des volets emploi et secteur informel et d'autre part, entre un superviseur et un agent enquêteur d'un volet quelconque, se font à l'aide du Bluetooth en synchronisant la tablette donneur et la tablette receveur. Par contre, les échanges entre le niveau central et les superviseurs des équipes peuvent se faire soit à partir d'un serveur ou à travers un dropbox. Ces différents outils ont fait l'objet d'un test concluant lors des enquêtes pilotes réalisées dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA. Le schéma ci-après est un résumé de l'organisation de la collecte des données dans ce dispositif.

Figure 1 : organisation de la collecte des données des volets de l'ERI-ESI



Traitement et analyse des données

Les applications informatiques de collecte permettent d'effectuer plusieurs contrôles de cohérence et d'exhaustivité sur le terrain. Les données proviennent ainsi du terrain quasiment propres. Le traitement des données de chaque volet aborde les aspects suivants : la fermeture des variables ouvertes ou semi-ouvertes, le contrôle de vraisemblance, le traitement des non réponses partielles ou totales, le calcul des pondérations spatiales et des différents indicateurs du marché du travail et du secteur informel. A cet effet, AFRISTAT a élaboré les outils complémentaires suivants : i) l'aide mémoire pour l'apurement et le traitement des données, ii) la définition et le mode de calcul d'une liste d'indicateurs minimums du marché du travail adoptée par les pays de l'UEMOA, iii) des plans d'analyse des résultats des deux volets de l'enquête.

Risques liés à la mise en œuvre du dispositif d'enquête

La disparition de la méthode PAPI au profit de la CAPI n'est pas du tout sans risque. Les principaux risques sont la perte des tablettes ou qu'elles tom-

bent en panne, la couverture du réseau d'internet pour permettre des échanges entre les agents de collecte et le niveau central, la confiance de l'enquêté à accepter une interview de face-à-face au cours de laquelle les réponses qu'il donne sont immédiatement saisies par l'enquêteur sur un support informatique.

Pour minimiser ces risques, il y a d'abord un gros travail en amont pour élaborer l'application informatique pour la collecte des données. Il est indispensable de programmer le maximum de contrôles de données dans l'application pour éviter le retour sur le terrain. En effet, comme il n'existe plus de questionnaires de format papier durant ce processus, le retour à ceux-ci n'est plus possible lors de la phase d'apurement des données au bureau. Il faut réaliser fréquemment des copies de sauvegarde des données sur d'autres supports tels que les clés USB, les disques externes. Sur un autre plan, la sensibilisation de la population doit être entreprise de temps en temps pour mieux la préparer à accepter l'enquête.

Conclusion

Le dispositif de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel a connu d'importantes améliorations d'une part sur le plan méthodologique et d'autre

part, en profitant de l'environnement de la technologie de l'information et de la communication. La collecte et le traitement des données ainsi que l'analyse des résultats peuvent être réalisés en un temps record. Le dispositif est testé dans une enquête pilote réalisée dans les huit pays de l'UEMOA et les résultats sont concluants.

L'enquête proprement dite, sera réalisée à partir du deuxième semestre 2017 dans l'ensemble des huit pays. Les rapports d'analyse des résultats seront disponibles avant la fin de l'année pour chaque pays et pour la sous région. Ils seront examinés et validés lors des ateliers régionaux qui seront organisés par AFRISTAT à partir du premier trimestre 2018. Les avantages de mise en œuvre d'une telle méthodologie harmonisée d'enquête dans les huit pays, avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, sont nombreux, à savoir : i) une collecte et un traitement de données rapides, ii) l'obtention des données fiables et répondant aux standards internationaux, iii) la disponibilité des résultats comparables entre les pays, iv) la production à temps des rapports d'analyse des résultats et v) l'archivage aisé des données d'enquête.

Bibliographie

AFRISTAT (2016), « méthodologie de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA », document de travail

Organisation internationale du travail (2013), « mesurer l'informalité : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel »

Conférence internationale des statisticiens du travail (2013), « résolution portant sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ».

Pascal Ardilly (1994), « les techniques de sondage », éditions Technip

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

■ Visite de courtoisie du Directeur Général au Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population du Mali

Le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Cosme Vodounou, a été reçu en audience le 20 juin 2017 par son Excellence M. Adama Tiémoko Diarra, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Population, en charge de la statistique au Mali.

M. Vodounou a félicité le Ministre pour sa nomination et a fait une brève présentation d'AFRISTAT et de ses activités au Mali. Il a aussi remercié les autorités maliennes pour le versement de la totalité de leur contribution au Fonds AFRISTAT 2016-2025.

Le Ministre a salué la présence d'AFRISTAT au Mali et a invité la Direction Générale à renforcer ses appuis à l'Institut national de la statistique (INSTAT) pour l'organisation du prochain Recensement général de la population et l'habitat (RGPH) et le Recensement des unités économiques.

Le Directeur Général a donné l'assurance que son équipe ne ménagera aucun effort pour accompagner le Mali dans la réalisation de ces différentes opérations.

M. Harouna Koné, Directeur Général de l'INSTAT a pris part à cette audience.



■ Visite de courtoisie du Directeur Général en Côte d'Ivoire

En marge des réunions statutaires tenues à Abidjan du 07 au 14 avril 2017, le Directeur Général d'AFRISTAT M. Cosme Vodounou accompagné de l'expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, M. Dodji Silété-Adogli, a rendu une visite de courtoisie à Mme Nialé Kaba, Ministre du Plan et du développement de la Côte d'Ivoire. La question relative à la contribution de la Côte d'Ivoire au troisième Fonds AFRISTAT était placée au centre des entretiens.

Suite au rappel du paiement partiel de sa quote-part, Mme le Ministre s'est engagée à prendre les dispositions nécessaires pour que son pays puisse libérer, dans les meilleurs délais, le reste de sa contribution. M. Gabriel Doffou N'guessan, Directeur Général de l'Institut national de la statistique a pris part à cette audience.



■ Visite de travail de la Direction générale d'AFRISTAT à la BAD

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et la Banque africaine de développement (BAD) entretiennent depuis 2005, à travers son département de la statistique, de bonnes relations de travail en vue du développement de la statistique en Afrique. Un tour d'horizon de la collaboration en cours a été effectué et un protocole d'accord a été signé entre les deux institutions en vue de la réalisation des activités statistiques en faveur de plusieurs Pays membres régionaux (PMR) de la BAD.

Un point de la mise en œuvre du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques pour la gestion axée sur les résultats en matière de développement (PRCS BAD 4.2) exécuté par AFRISTAT a été fait. Ce programme a pour objectif de contribuer à la construction de systèmes statistiques nationaux plus efficaces qui répondent aux besoins en données statistiques pour le suivi et la programmation du développement ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable dans les PMR. Il prévoit également le renforcement des capacités propres d'AFRISTAT.

Le protocole d'accord signé porte sur un montant de 1 321 098,11 unités de compte soit 1 043 337 233 FCFA. Il est destiné à financer les activités du Programme de Comparaison Internationale (PCI) qui est une initiative statistique mondiale visant à estimer la Parité de Pouvoir d'achat (PPP). Cet indicateur est utilisé comme convertisseur de devises pour comparer les performances des économies à travers le monde. Le programme couvre les 54 pays africains dont 30 relèvent de la coordination d'AFRISTAT.

Accompagné du Point Focal du PRCS BAD à AFRISTAT, M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Cosme Vodounou s'est rendu au siège de la BAD où il a été reçu par le Directeur du Département de la statistique de la BAD, M. Charles Lufumpa en présence de M. Fessou Lawson, Chef de la Division du renforcement des capacités statistiques de la BAD. Les deux dirigeants se sont félicités de l'excellente coopération entre les deux institutions et ont souhaité qu'elle perdure. Auparavant le Directeur Général adjoint

d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé avait eu une séance de travail avec toute l'équipe de la Division de renforcement des capacités statistiques. Les questions d'ordre opérationnel de la mise en œuvre des protocoles d'accord en vigueur entre les deux parties ont été traitées au cours de cette rencontre.



■ Visite de travail du Directeur Général Adjoint à Expertise France

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a effectué le 6 juin 2017 une visite de travail au siège d'Expertise France à Paris. Il a échangé avec Mme Isabelle Valot, Directrice du Département Gouvernance économique et financière, sur les dossiers d'appel d'offres en cours de préparation au Burkina Faso

et au Tchad pour lesquels des interventions conjointes sont envisagées. Des échanges ont également été enregistrés sur la perspective de lancement d'un marché de prestation de service sur le domaine des statistiques en Gambie. Par ailleurs, M. Nguema Meye a eu une séance de travail avec Mme Béata Suszterova, Chef de l'Unité

Statistiques officielles et développement. Le principal sujet de discussion portait sur le Projet d'appui pour le calcul des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. Les échanges se sont particulièrement focalisés sur les projets de programme de travail et de mode de gouvernance dudit projet.

■ Visite de travail du Directeur Général Adjoint à DIAL

Le 12 juin 2017 à Paris, Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a participé à une séance de travail avec M. François Roubaud et Mme Mireille Razafindrakoto, tous deux Directeurs de recherche à l'unité Développement Institutions et Mondialisation (DIAL). Au cours de cette réunion, les échanges ont porté sur (i) les actions suscep-

tibles de renforcer le partenariat entre AFRISTAT, DIAL et l'Insee autour de la production de la revue économique Statéco, (ii) les possibilités d'extension de la collaboration aux domaines de la définition des indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'amplification des avancées méthodologiques développées avec l'Union Africaine sur la Gouvernance-Paix et

Sécurité (GPS). Il a été convenu de poursuivre activement les échanges dans la perspective de la signature prochaine d'un protocole d'accord qui viendrait formaliser et augmenter les possibilités de diversifier et de dynamiser le partenariat entre AFRISTAT et DIAL.

Arrivée

• M. Yankhoba Jacques Badji, de nationalité sénégalaise, a pris service à AFRISTAT le 15 mai 2017 en qualité de consultant en statistiques des prix dans le programme PRCS –BAD IV. M. Badji avait déjà travaillé dans le cadre

des programmes antérieurs de renforcement des capacités PRCS II et III qu'AFRISTAT a pilotés.

Départ

• Mme Emilie Laffiteau, expert en macroéconomie, a quitté AFRISTAT le 23 juin 2017. Mme Laffiteau a travaillé à AFRISTAT durant quatre ans en tant qu'Expert Technique International de la Coopération française. Elle a activement participé aux activités de l'Observatoire dans le domaine de l'analyse des politiques économiques et de la macroéconomie internationale. Membre du comité scientifique de la Revue Statéco, elle a contribué à la rédaction et à la diffusion des articles. Un vibrant hommage lui a été rendu à l'occasion d'un pot de départ offert par la Direction générale le 22 juin 2017. Le Directeur Général et tout le personnel lui souhaitent pleins succès pour la suite de sa carrière.



Activités de la Direction générale

Réunions statutaires

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a tenu sa 27^{ème} session ordinaire le 13 avril 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) sous la présidence de Madame Kané Aïchatou Boulama, Ministre du Plan du Niger.

Le Conseil des Ministres a examiné la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT 2006-2015 et 2016-2025 et a pris des dispositions pour accélérer d'une part, le recouvrement des quotes-parts des pays en retard sur leurs contributions sur le Fonds 2006-2015 et d'autre part, la reconstitution du Fonds 2016-2025 en vue de doter AFRISTAT de ressources (matérielles, financières et humaines) lui permettant de poursuivre sa mission dans de bonnes conditions. A cet effet, il a instruit la Direction générale d'AFRISTAT de poursuivre les actions de

sensibilisation auprès des autorités compétentes des Etats membres pour la mobilisation des ressources.

Le Conseil des Ministres a aussi examiné et adopté le projet des orientations stratégiques au titre de la période 2017-2021 en vue de permettre l'élaboration du Programme Stratégique de Travail d'AFRISTAT pour ladite période.

Concernant la mise en œuvre du plan d'action 2016, le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction à la Direction générale pour le travail accompli et a remercié les partenaires techniques et financiers, pour l'appui qu'ils apportent au développement de la statistique dans les Etats membres de l'Observatoire.

En plus des Etats membres présents, ont également pris part aux travaux, les représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. (BCEAO).

Cette 27^{ème} session a été précédée par la 35^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT les 7 et 8 avril 2017, toujours à Abidjan.

Séminaires du premier semestre 2017 sur la conjoncture et les prévisions à court terme en Afrique Centrale et en Afrique de l'Ouest

AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest et les Commissions de la CEMAC et de l'UEMOA ont organisé les traditionnels séminaires de conjoncture économique du premier semestre 2017 et les prévisions à court terme au profit de leurs États membres. Ces séminaires se sont déroulés respectivement du 22 au 26 mai à Ndjamena pour l'Afrique Centrale et du 29 mai au 02 juin à Bamako pour l'Afrique de l'Ouest. Ils ont permis de dégager une orientation cohérente de la conjoncture économique régionale au premier semestre 2017 et ses

perspectives à court terme, et de renforcer les capacités des participants dans les domaines de la prévision et de l'analyse conjoncturelle. Ces séminaires ont été animés par les experts d'AFRISTAT, des deux commissions, d'AFRITAC de l'Ouest, de la CEA, de la BCEAO et de la BEAC. Le thème central a porté sur le processus d'élaboration des documents de synthèse conjoncturelle. A l'issue de ce séminaire, les participants des pays membres ont pu renforcer leurs capacités en matière de réalisation de synthèse conjoncturelle et de prévision à court

termes ; confronter les résultats des indicateurs macro-économiques de leurs pays avec l'évolution de la conjoncture et les prévisions économiques à court terme et renforcer leurs capacités sur l'élaboration des notes et bulletins trimestriels de conjoncture. Par ailleurs, le « Guide méthodologique d'élaboration d'un bulletin et d'une note de conjoncture », élaboré par AFRISTAT, a pu faire l'objet d'une validation par les participants.

Atelier de rattrapage du lancement du Programme de Comparaison Internationale (PCI-AFRIQUE 2017)

Du 6 au 9 juin 2017, AFRISTAT a organisé en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), un atelier de rattrapage du lancement du PCI 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire. L'atelier avait pour objet de mettre à niveau les représentants des pays qui n'ont pas pu participer à l'atelier de lancement du PCI-Afrique 2017 de Lusaka (Zambie) de février 2017 mais aussi de tester les outils mis à jour après ce premier atelier.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions. La première a été prononcée par le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire M. Gabriel Doffou N'guessan qui a souhaité la bienvenue aux participants. La deuxième par M. Fessou Emessan Lawson, Chef de Division du renfor-

cement des capacités statistiques du Département de statistique de la BAD, qui a mis l'accent sur les objectifs de l'atelier. Il a en outre réaffirmé l'engagement de la BAD à soutenir la réalisation du PCI. Au nom du Directeur Général d'AFRISTAT, M. Dodji Pascal Silete-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT, a prononcé le discours d'ouverture de l'atelier dans lequel il a loué la collaboration exemplaire entre AFRISTAT et la BAD qui ne ménage pas ses efforts pour le développement de la statistique en Afrique.

L'atelier a enregistré la participation des délégués de 8 pays africains et de plusieurs organisations sous-régionales ainsi que des partenaires et des institutions de formation.

Les statisticiens des prix ont essentiellement travaillé sur la liste africaine des produits ainsi que sur certains produits et services spécifiques. Les outils de collecte et de validation des données de prix ont été également présentés et examinés. Les comptables nationaux, eux, ont passé en revue les techniques de décomposition du PIB en positions élémentaires à travers l'outil MORES, les rapports narratifs et numériques ainsi que les différents instruments de collecte et de validation des données d'enquêtes spécifiques (éducation privé, rémunération des salariés du secteur public, logement) à mener pendant le cycle 2017. A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées par les participants en vue de faciliter l'atteinte des résultats dans les délais impartis.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a poursuivi son assistance technique aux pays bénéficiaires, notamment pour l'amélioration des comptes nationaux, des statistiques d'entreprises et la réalisation d'une enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel.

En ce qui concerne le volet enquête, le deuxième trimestre 2017 a été consacré à la poursuite de la réalisation de l'enquête pilote dans certains pays, aux travaux de mise à jour des bases de données cartographiques, d'énumération des ménages dans les zones sélectionnées et à la correction des documents techniques et des applications informatiques élaborées pour la collecte des données par tablette. La phase de collecte des données va démarrer au prochain trimestre.

S'agissant, du volet de la comptabilité nationale et la MCS :

- un atelier de validation de la matrice de comptabilité sociale (MCS) 2013 désagrégée du Niger a été animé, ainsi que leur document méthodologique décrivant l'ensemble des travaux effectués. Cet atelier s'est tenu à Niamey du 3 au 7 avril 2017 et a permis de consolider, par des travaux pratiques, la formation des participants à l'élaboration de la MCS, à sa désagrégation et à la validation du résultat final.

- une mission a eu lieu, du 24 au 28 avril 2017 à Bohicon au Bénin pour un appui à la mise en œuvre des nomenclatures d'activités et de produits.

L'objectif principal de cette mission était d'examiner les nomenclatures d'activités et de produits du Bénin. De façon spécifique, il s'agissait de : (i) former les cadres du Système Statistique National à la compréhension des nomenclatures NAEMA Rev1 et NOPEMA Rev1 ; (ii) examiner avec les cadres nationaux la conformité des nomenclatures nationales en cours de réalisation ou déjà réalisées avec la NAEMA Rev1 et la NOPEMA Rev1.

Par ailleurs, une mission d'assistance technique a eu lieu à Bissau (Guinée Bissau), du 15 au 26 mai 2017, afin d'appuyer les cadres de l'INE dans la rédaction du document de mise en œuvre du SCN2008. La mission a permis aussi d'extraire des nomenclatures nationales CAE Rev1 et CNBS Rev1 nouvellement adoptées par le pays, les nomenclatures d'activités et de produits pour les comptes nationaux.

Concernant le volet relatif aux statistiques d'entreprises, une mission d'appui technique a eu lieu, du 08 au 19 mai 2017, au Mali auprès de l'Institut national de la statistique pour accompagner ses cadres dans la mise en place du dispositif des années de référence 2014, 2015 et 2016 et le calcul des indices de volume et de prix de production de l'industrie (IPPI et IPI rénové) conformément aux nouvelles recommandations internationales.

Cette mission a permis de calculer les pondérations des années de référence 2014 et 2015, de mettre en place les maquettes de calcul des indices des années de références 2014 et 2016 puis de mettre en place l'échantillon de l'année de référence 2016. Les IPPI et IPI rénovés définitifs de 2015 référence 2014 ont été calculés, de même que les IPPI et IPI rénovés provisoires de 2016 référence 2015. Des questionnaires pour la collecte des données de l'année de référence 2016 ont été révisés.

Projet d'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des ménages de la CEMAC

A l'issue du contrat signé entre AFRISTAT et la Commission de la CEMAC au début du mois d'avril 2017 pour la mise en place d'un IHPC-CEMAC, l'Observatoire a démarré l'élaboration des documents méthodologiques à utiliser dans ce cadre.

Le contrat de service relatif à l'appui à la mise en œuvre de l'IHPC-CEMAC, amélioration des indices des prix à la consommation à Sao Tomé et Príncipe et en République Démocratique du Congo (RDC) a été signé le 11 avril 2017 entre AFRISTAT et la Commission de la CEMAC. Ce marché qui est d'une valeur de 2.261.741,50 euros vise à doter les Etats membres de la CEMAC d'un indice harmonisé des prix à la consommation des ménages pour faciliter la

conduite de la politique monétaire et l'exercice de surveillance multilatérale. Il a également pour objet d'améliorer les indices des prix à la consommation des ménages de Sao Tomé et Príncipe et de RDC.

Depuis la date de signature du marché, AFRISTAT s'est investi dans la rédaction de guides méthodologiques de calcul de l'IHPC-CEMAC et pour la constitution des bases de

sondage des points de vente et leur échantillonnage. De plus, un projet de nomenclature commune de consommation des Etats de la CEEAC est préparé et une proposition de typologie commune des points de vente est proposée. Tous ces éléments sont consignés dans un premier rapport d'étape qui a été rédigé par AFRISTAT et envoyé à la Commission de la CEMAC.

Programme multinational de renforcement des capacités statistiques pour la gestion axée sur les résultats en matière de développement

Conformément à la résolution N° FIZ1/2015/50, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement (FAD) de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé un Don devant être administré pour financer la mise en œuvre du Programme multinational de renforcement des capacités statistiques pour la gestion axée sur les résultats en matière de développement, phase 4.2 (PRCS BAD 4.2). A la faveur d'un protocole d'accord signé le 7 septembre 2016, la BAD a confié à AFRISTAT la mise en œuvre du PRCS BAD 4.2 au bénéfice de certains de ses pays membres régionaux (PMR).

Ce Programme vise à améliorer la qualité et la couverture des statistiques officielles produites par les systèmes statistiques nationaux et sous régionaux des PMR de la BAD. Il contribuera à la construction de systèmes statistiques plus efficaces qui répondent aux besoins en données en vue du développement national dans les PMR, pour servir de base à la réalisation des objectifs de développement durable et faciliter une plus grande efficacité des opérations de la Banque dans les PMR.

Les ressources du Don sont octroyées aux organisations sous-régionales (OSR) qui aideront la Banque à mettre en œuvre le programme dans les PMR, tout en renforçant leurs propres capacités. L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) est l'une de ces OSR. Les sommes provenant du Don seront utilisées pour l'acquisition des biens et services.

Le programme comporte cinq composantes distinctes, mais étroitement liées à savoir :

- i) l'amélioration des statistiques économiques ;
- ii) l'amélioration des statistiques sociales ;
- iii) l'amélioration de la production, de la ges-

tion et de la diffusion des données - autoroute de l'information en Afrique ; iv) la planification stratégique, l'élaboration de systèmes, la coordination et la formation et v) l'exécution du programme.

Le démarrage de la mise en œuvre de ce programme par AFRISTAT a débuté au deuxième trimestre 2017 avec le recrutement du personnel d'appuis administratif et comptable du projet et de deux consultants long terme en statistiques des prix et en comptabilité nationale. Les autres activités réalisées concernent l'acquisition d'équipements (ordinateurs, mobiliers de bureaux) et de logiciels de gestion, le recrutement des consultants de court terme pour l'élaboration du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT 2017-2021, la conception d'une application de mise en place d'une base de données à AFRISTAT dénommée Super Jupiter, l'organisation à Abidjan du 5 au 9 juin 2017, d'un atelier de rattrapage du lancement du PCI Cycle 2017. Cet atelier a permis aux experts des pays qui n'avaient pas participé à l'atelier de lancement tenu à Lusaka, de se mettre à niveau afin de bien mener les activités du PCI-Afrique 2017. Le PRCS BAD 4.2 a permis

également de financer les missions d'assistance technique suivantes classées par composante :

- Planification stratégique : deux missions d'appui à l'élaboration de la feuille de route en vue de la réalisation des prochaines SNDS du Congo et du Tchad ;
- Amélioration des statistiques : une mission a été réalisée au Tchad sur le domaine de la comptabilité nationale ;
- Coordination et formation : (i) trois experts ont été mobilisés pour animer des ateliers au bénéfice des cadres nationaux dans les domaines de la conjoncture, les répertoires d'entreprises et les classifications économiques et la gestion des ressources humaines ; (ii) le PRCS BAD 4.2 a supporté la participation des représentants d'AFRISTAT aux réunions annuelles d'évaluation et de coordination des activités menées conjointement avec les écoles de statistique africaines.

Partenariat entre AFRISTAT et AGRER pour l'appui technique en Côte d'Ivoire

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a poursuivi les échanges avec l'équipe de gestion du Projet d'appui à la planification et aux statistiques en vue du recrutement d'experts de court terme pour évaluer la mise en œuvre de la SNDS 2012-2015 et élaborer la SNDS 2017-2021. L'élaboration des profils de carrière du personnel de l'INS et la gestion du personnel statisticien de la Côte d'Ivoire compaient aussi parmi les points à traiter par les experts recrutés.

Concernant l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2012-2015 et l'élaboration de la SNDS 2017-2021, une équipe composée de trois experts a été proposée pour la conduite de cette mission qui a démarré le 24 mai 2017 et qui va se terminer le 05 août 2017. D'ores et déjà, l'équipe des experts a élaboré deux rapports qui ont été présentés le 29 juin 2017 au cours d'un atelier de restitution et de validation. Ces rapports ont trait à l'évaluation de la SNDS 2012-2015 et au diagnostic du Système statis-

tique national. La prochaine étape de la mission sera la proposition de la vision, les axes stratégiques, les objectifs stratégiques et le plan d'action de la SNDS 2017-2021. Cette mission est conduite par MM. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnel des systèmes statistiques (Chef de mission), Arouna Anjueneya Njoya, Ingénieur statisticien économiste (Consultant) et Charles Doucouré Fé, enseignant à l'ENSEA d'Abidjan (Consultant).

L'élaboration des profils de carrière du personnel de l'INS et la gestion du personnel statisticien de la Côte d'Ivoire a été réalisée par M. Lamine Diop (Consultant). Cette activité a été réalisée au cours de la période allant du 24 avril au 22 juin 2017. Les documents produits par M. Diop ont été présentés au cours d'un atelier de validation qui s'est tenu les 20 et 21 juin 2017.

Centre d'Excellence Africain (CEA-ENSEA)

En août 2015, à l'issue d'un processus d'évaluation et de sélection, l'ENSEA a obtenu de la Banque Mondiale le label de "Centre d'Excellence Africain (CEA)" dans le domaine de la formation statistique. Ce statut donne à l'ENSEA les moyens de réaliser la plupart des activités prévues dans son Plan stratégique et proposées dans un programme d'actions soumis à la Banque Mondiale, en partenariat avec l'ISSEA de Yaoundé, l'ENSAE de Dakar et AFRISTAT.

Les activités du CEA sont articulées autour de quatre orientations suivantes :

- Atteindre l'excellence en enseignement/apprentissage ;
- Atteindre l'excellence au niveau de la recherche ;
- Améliorer l'environnement afin d'accroître l'Attractivité, en intégrant l'équité par rapport au genre ;
- Assurer une bonne gouvernance et atteindre une plus grande autonomie financière.

Dans ce contexte, l'ENSEA et ses partenaires doivent planifier des actions afin de créer les conditions propices à l'éclosion d'un noyau de recherche fructueux.

Pour atteindre ses objectifs, quatre axes de recherche ont été retenus :

- Axe 1 : Economie quantitative ;
- Axe 2 : Statistique et santé publique ;
- Axe 3 : Statistique et sciences sociales ;
- Axe 4 : Méthodologies statistiques.

A la suite des ateliers de lancement des travaux de recherche, une série de thèmes a été rete-

nue pour chacun des axes. Des articles seront produits en rapport avec les thèmes retenus. Sur le plan de sa gouvernance, le CEA a organisé à Abidjan les réunions suivantes :

- son 1^{er} Comité de pilotage les 11 et 12 mars 2017 ;
- son 1^{er} Comité technique les 4 et 5 mai 2017 ;
- Et son 1^{er} Conseil scientifique du 11 au 14 juin 2017.

La seconde réunion du comité de pilotage s'est tenue à Paris le 29 juin 2017

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

AFRISTAT a signé en novembre 2016 avec la FAO, un protocole d'accord pour apporter une assistance technique à la mise en place d'actions de renforcement des capacités dans le domaine des bases de sondage principales et d'élaboration des bilans alimentaires. Ce projet s'insère dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie mondiale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales, nécessaires à la conduite des politiques de développement.

Dans le cadre de ce projet, un certain nombre d'activités ont été réalisées pour le premier semestre 2017 et portant : (i) sur des missions d'état des lieux effectuées au Mali, au Bénin, en Guinée et à Madagascar sur le volet bilan

alimentaire et (ii) aussi sur des missions d'état des lieux réalisées au Mali, au Cabo Verde et à Madagascar pour le volet base de sondage principale pour les enquêtes agricoles.

Les prochaines missions programmées au

second semestre seront consacrées à l'animation des ateliers de formation et l'appui technique dans la mise en œuvre des deux composantes sus-mentionnées.

Collaboration avec l'Institut national de la statistique et des études économique (Insee) de France

Le renforcement des capacités statistiques des experts d'AFRISTAT d'une part, et des cadres des Etats membres d'autre part, constitue l'objet principal de la collaboration entre AFRISTAT et l'Insee. Les autres questions abordées dans le cadre de ce partenariat sont sou-

vent d'ordres stratégique et institutionnel. Au cours des trois derniers mois, la Direction Générale d'AFRISTAT et la Division appui technique internationale (DATI) de l'Insee ont travaillé à : (i) la concrétisation de la participation de M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, au Colloque de l'association de comptabilité nationale (ACN) 2017 tenu à Paris du 7 au 9 juin 2017 et dont le thème portait sur « Vertus, limites et perspectives de la comptabilité nationale », (ii) la participation à l'organisation de l'atelier Cefil 2017 qui a pour thème : « Répertoires d'entreprises et classifications économiques » et qui se déroulera du 03 au 11 juillet 2017 à Libourne, (iii) la finalisation du dossier de prise en charge de la participation de M. Nguema Meye au 61^{ème} Congrès de l'Institut international de statistique (ISI) qui se tiendra à Marrakech du 16 au 21 juillet 2017. Par ailleurs, la DATI a apporté un appui à AFRISTAT en organisant les rendez-vous de son Directeur Général Adjoint avec plusieurs responsables d'autres institutions lors de son passage à Paris entre le 06 et

le 13 juin 2017. Dans ce cadre, M. Nguema Meye a pu :

- échanger avec M. Jacques Bournay, Secrétaire de l'ACN, sur le développement et le fonctionnement de l'ACN dans la perspective de la création d'une organisation de ce type pour les Etats membres d'AFRISTAT ;
- rencontrer M. Jean Pierre Cling, Chef du Département de la Coordination statistique et internationale, avec qui il a discuté des perspectives de collaboration avec AFRISTAT, des enjeux autour du module ERETES,.... ;
- présenter au Colloque de l'ACN sa communication sur le thème : « l'action d'AFRISTAT sur le paysage statistique de l'Afrique subsaharienne » ;
- être édifié sur le modèle de gestion des ressources humaines pratiqué à l'Insee grâce à l'entretien accordé par M. Arnaud

Degorre, Directeur des ressources humaines Adjoint, en présence de quelques membres de son équipe.

Le 13 juin 2017, une réunion de suivi de la collaboration avec l'Insee a été organisée avec Mme Dominique Francoz, Chef de la DATI. En dehors des actions rappelées précédemment, les discussions ont porté sur la recherche des experts de l'Insee susceptibles d'animer l'atelier sur les prévisions macroéconomiques au profit des experts d'AFRISTAT et des enseignants des écoles de statistique africaines à organiser à Bamako avant la fin de l'année en cours. A cette occasion, le souhait de voir l'Insee partager son expérience lors du prochain atelier régional sur la gestion des ressources humaines a été soulevé par AFRISTAT. Enfin, les échéances des prochaines activités de formation à organiser conjointement ont été précisées et les perspectives de collaboration autour de la revue économique Statéco évoquées.

Collaboration avec le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) et Statistique Canada

Les axes de collaboration entre AFRISTAT, PARIS21 et Statistique Canada reposent pour l'année en cours sur les thèmes de la démarche qualité et de la gestion des ressources humaines. Une activité a été réalisée sur chacun de ces deux domaines au cours du trimestre sous revue.

Concernant le domaine de la démarche qualité, le Cameroun est le seul Etat membre de l'Observatoire qui bénéficie d'un appui. Une première activité a été organisée du 24 au 28 avril 2017, à la faveur de la mission d'initiation à la démarche qualité effectuée à Yaoundé au

profit des principaux acteurs du système statistique camerounais. Cette mission réalisée conjointement par MM. Paul-Henri Nguema Meye et Harry François, respectivement Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT et Statisticien Analyste de Statistique Canada, a

consisté à l'animation d'un atelier d'initiation à la démarche qualité. Les principaux objectifs assignés à cette réunion étaient : informer le personnel du système statistique camerounais sur les notions et concepts de la démarche qualité, les initier et renforcer leurs capacités dans

l'usage des outils nécessaires à l'établissement du diagnostic du niveau d'avancement d'un système statistique national en terme d'application de la démarche qualité, les assister dans l'élaboration de leur cadre national d'assurance qualité. A la fin de l'atelier, une feuille de route indiquant les prochaines étapes jusqu'à la production d'un cadre national d'assurance qualité pour le Cameroun a été discuté et validé. Les apports financiers de PARIS21, Statistique Canada et de l'INS du Cameroun ont été déterminants pour la réussite de cette activité.

S'agissant de la gestion des ressources humaines, un atelier régional sur cette thématique a été organisé à Abidjan du 29 mai au 1er juin 2017 par les trois institutions. Il a regroupé les représentants des neuf Etats

membres suivants : Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée Equatoriale, Niger, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.

L'animation de l'atelier a été assurée par MM. Paul-Henri Nguema Meye, Rudolphe Petras et Mme Michelle-Sophie Roberge respectivement Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, Coordinateur de programme régional à PARIS21 et Gestionnaire du département des ressources humaines à Statistique Canada. M. Modibo Diakité, Consultant Spécialiste des ressources humaines, y a également contribué. L'atelier régional visait à : (i) informer et former les participants sur les notions de plan de carrière, plan de formation, mobilité et motivation du personnel et (ii) partager les expériences sur toutes ces questions.

Le 12 juin 2017, M. Nguema Meye a effectué une visite de travail à Paris au siège de PARIS21. Il a eu une séance de travail avec Mme El Iza Mohamedou, Directrice adjointe du Secrétariat de PARIS21, en présence de ses collaborateurs MM. Rudolphe Pétras, Koffi Zougbede et Geoffrey Greenwell. Les discussions ont essentiellement porté sur les activités conjointes en ce qui concerne l'élaboration et le suivi des SNDS, les perspectives après les premières activités menées sur les deux axes de collaboration pour 2017 et sur la possibilité de les étendre à la diffusion de l'outil ADAPT (Advanced Data Planning Tool) élaboré par PARIS21.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Bénin

Faisant suite à la demande de la Direction générale de l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) du Bénin, une mission conjointe composée de PARIS21, de la Banque africaine de développement (BAD) et AFRISTAT, a séjourné à Cotonou, du 08 au 12 mai 2017, en vue de faire l'évaluation finale de la Stratégie nationale de développement statistique 2014-2016 du Bénin (SNDS-2). La Direction générale d'AFRISTAT a été représentée par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques.

La mission a permis de faire l'état de la mise en œuvre de la SNDS 2014-2016 du pays, de tirer les leçons de cette mise en œuvre et de proposer des orientations et des recommandations en vue de l'élaboration de la prochaine SNDS du Bénin.

La mission a été reçue en audience par M. Abdoulaye Bio Tchane, Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement. Elle a aussi eu une réunion de briefing avec M. Rufino D'Almeida, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Plan et du Développement. Toutes ces rencontres se sont déroulées en présence de M. Alexandre Biaou, Directeur général de l'INSAE et de Mme Armelle Ahamide, Directrice Générale Adjointe.

Congo

Du 24 au 28 avril 2017, M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et en gestion axée sur les résultats à AFRISTAT a, sur demande de l'Institut national de la statistique (INS) du Congo, effectué une mission auprès de cette institution à Brazzaville. L'objectif de la mission était d'appuyer l'INS pour l'établissement de la feuille de route en vue de l'élaboration de la SNDS 2018-2022.

Les résultats attendus de la mission se présentent comme suit : (i) une feuille de route et une méthodologie d'élaboration de la SNDS 2018-2022 sont disponibles ; (ii) le cadre organisa-

tionnel d'élaboration de la SNDS 2018-2022 est clairement défini ; (iii) les ressources humaines nécessaires sont identifiées ; (iv) le chronogramme des activités d'élaboration de la SNDS 2018-2022 est disponible ; (v) un budget détaillé intégrant l'ensemble des charges à couvrir jusqu'à la validation de la nouvelle SNDS est disponible et (vi) les sources de financement sont identifiées.

La mission a constaté que l'INS créé par la nouvelle loi statistique a entamé courant 2016 la révision de plusieurs textes juridiques, notamment : (i) la loi sur la statistique; (ii) la loi portant création de l'INS; (iii) le décret portant fonctionnement de la Commission supérieure de la statistique.

En attendant le vote de la nouvelle loi, les autorités ont opté mettre en place un dispositif ad hoc pour conduire les travaux d'élaboration de la SNDS II. Il s'agit de la Commission nationale d'élaboration de la SNDS 2018-2022 qui sera créée par décret du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Djibouti

M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises, a effectué, du 09 au 21 avril 2017, une mission d'appui technique à Djibouti (Djibouti) auprès de la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED) pour accompagner les cadres de cette institution dans la mise en place du dispositif de production et de publication des indices du commerce extérieur et du processus d'élaboration des indices de prix de production de l'industrie (IPPI) et des services (IPPS).

Cette mission a permis de renforcer les capacités des cadres de la DISED sur le dispositif de production et de publication des indices du commerce extérieur (ICE) et des IPPI et des IPPS, d'élaborer les maquettes de calcul des indices de volume, de valeur et de prix des exportations et des importations et de calcul des indices de termes de l'échange et du gain à

l'exportation. Il s'agissait aussi de calculer les mêmes indices précédents pour 2013, 2014, 2015 et 2016. De plus, des questionnaires pour la mise en place de l'IPPI, de l'IPI et de l'IPPS ainsi que les chronogrammes pour la poursuite des travaux de mise en place de l'IPPI/IPI et de l'IPPS ont été élaborées. Des recommandations ont été faites dans le cadre de l'amélioration de la qualité des données du commerce extérieur et de la sensibilisation des entreprises pour le bon déroulement des activités de collecte de données.

M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 2 au 13 avril 2017 à Djibouti dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux. Il s'est agi essentiellement de renforcer les capacités des cadres locaux dans l'élaboration des comptes nationaux de la première année courante 2014 selon le SCN 2008 et à l'aide du module ERETES.

La mission a permis de consolider les comptes nationaux de l'année de base 2013, suite à la révision des statistiques du commerce extérieur et de poursuivre les travaux pour les comptes de 2014.

Mali

Du 3 au 7 avril 2017 puis du 24 au 28 avril 2017, M. Roland Frédéric Ngampana, expert chargé des statistiques d'entreprises, a effectué une mission d'appui technique à Bamako (Mali) auprès de l'Institut national de la statistique (INSTAT) pour accompagner les cadres de cette structure dans l'organisation du Recensement général des unités économiques (RGUE).

Au cours de cette mission, le document de méthodologie, les projets détaillés du chronogramme d'activités et du budget du RGUE ont été élaborés. Les compétences des cadres de l'INSTAT ont été renforcées sur le dispositif de mise en œuvre d'un recensement général des entreprises.

Mauritanie

■ M. Coulibaly Siriki Zanga, expert principal en analyse de la pauvreté, a apporté un appui technique à l'Office national de statistique (ONS) de Mauritanie pour le traitement des données de l'enquête sur le secteur informel réalisée en 2016 au niveau national. Cet appui s'est déroulé en deux phases : sur place à Nouakchott, du 11 au 21 mai 2017. Cette première étape a permis de mettre en évidence les données à corriger et mobiliser une équipe de l'ONS à cette fin. La seconde étape, s'est poursuivie deux semaines plus tard avec la transmission à AFRISTAT des données corrigées sur la base desquelles une estimation des principaux agrégats du secteur informel a été produite et transmise à l'ONS.

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a effectué une mission à Nouakchott du 11 au 13 mai 2017. Cette mission d'assistance technique, menée à l'Office national de la statistique (ONS) de la Mauritanie, a permis d'animer l'atelier de restitution de la SNDS 2016-2020 qui s'est tenu le 12 mai 2017. Au cours de cet atelier, la mission a présenté aux acteurs du système statistique, le document complet de la SNDS 2016-2020 ainsi que le dispositif de suivi et évaluation de la mise en œuvre qui a été proposé. Outre AFRISTAT, les représentants des structures statistiques des Ministères sectoriels et plusieurs représentants de partenaires techniques et financiers étaient présents à cette rencontre.

Niger

■ M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a effectué une mission d'assistance technique à Niamey, du 24 avril au 07 mai 2017. Cette mission avait pour objectif la finalisation du rapport de l'étude sur la Charte africaine de la statistique élaboré en collaboration avec le Bureau sous régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest.

Sénégal

■ Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a animé l'atelier d'élaboration et de renforcement des capacités sur la matrice de comptabilité sociale (MCS) du Sénégal du 15 au 19 mai 2017 à Dakar dans le cadre du Programme Statistique Régional (PSR) de l'UEMOA. Cet atelier a permis de réaliser la micro MCS primaire ajustée pour l'année de référence 2014 à partir des comptes nationaux (SCN 2008) et de former une vingtaine de cadres de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Tchad

■ M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale, a séjourné du 24 avril au 05 mai 2017 à Ndjamena (Tchad) pour un appui à l'élaboration du plan de mise en œuvre du SCN 2008 et aux activités préparatoires du PCI 2017. Un premier draft du document de mise en œuvre du SCN 2008 a été rédigé. En outre, plusieurs séances de formation sur les outils de validation des comptes nationaux et les instruments des enquêtes spécifiques ont

été organisées en faveur des comptables nationaux de l'INSEED.

■ Du 15 au 19 mai 2017, une mission conjointe d'évaluation finale de la Stratégie nationale de développement statistique 2011-2015 (SNDS-1) du Tchad s'est déroulée à N'djamena auprès de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). La mission était composée de MM. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT et les représentants de PARIS21, du Centre africain de la statistique de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) et de la BAD.

La mission avait pour objectif de faire une revue de la mise en œuvre de la SNDS-1 qui sera sanctionnée par un rapport. Celui-ci décline aussi des propositions en vue de l'élaboration d'une deuxième SNDS, pour la période 2018-2022 (SNDS-2).

La mission a eu une réunion de briefing avec M. Ousman Abdoulaye Haggar, Directeur Général de l'INSEED en présence de certains de ses collaborateurs. La mission a par ailleurs, rencontré plusieurs institutions nationales et des partenaires techniques et financiers (PTF) qui appuient le Tchad dans le secteur statistique.

Activités internationales

Conférence sur les ODD

■ Du 29 Avril au 04 mai 2017, M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et environnementales, a participé à Dakar (Sénégal) à la conférence organisée par le CRDI, le CRES et la CEDEAO sur les ODD liés à la santé.

Réunion du Comité de coordination statistique en Afrique

■ M. Ousman Koriko, expert principal en enquêtes auprès des ménages, a pris part à Addis Abéba en Ethiopie, à une réunion du Comité de coordination des statistiques en Afrique (CCSA) organisée par la Commission de l'Union Africaine (CNA), du 2 au 5 mai 2017. Ont pris part aux travaux, les représentants des organisations internationales telles que la CUA, la BAD, l'UNECA, l'ACBF, la CEDEAO, l'East African Community, la COMESA et AFRISTAT. L'objet de la réunion était d'examiner et de finaliser la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique révisée (SHASA 2), en intégrant les observations recueillies, conformément aux recommandations de la réunion extraordinaire des directeurs généraux des instituts nationaux de la

statistique, qui a eu lieu à Dakar les 20 et 21 mars 2017.

Atelier sur les améliorations d'ERETES

Dans le cadre du Programme Panafricain Statistique (PAS), les experts en comptabilité nationale MM. Sory Ibrahima et Tabo Symphorien, ont participé du 09 au 13 mai 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire à un atelier de travail portant sur les améliorations du module ERETES. L'atelier visait à recueillir les suggestions et recommandations de plusieurs experts expérimentés dans l'utilisation de l'outil ERETES sur les améliorations possibles à apporter à cet outil tant sur ses aspects fonctionnels, techniques qu'ergonomiques. Les experts réunis, issus des INS et des organisations statistiques, y ont contribué avec des cas pratiques tout en mettant en exergue les améliorations souhaitées. Certains experts ont également présenté les outils développés à l'extérieur d'ERETES et dont la prise en compte lors des futurs développements de l'outil ERETES est souhaitée.

Atelier sur les lignes directrices pour l'élaboration des indicateurs du marché du travail à

partir des sources de données existantes en Afrique

■ M. Ousman Koriko, expert principal en enquêtes auprès des ménages, a pris part à Abidjan en Côte d'Ivoire, à un atelier organisé par la Commission de l'Union Africaine, du 7 au 9 juin 2017 sur le thème «les lignes directrices pour l'élaboration des indicateurs du marché du travail à partir des sources de données existantes en Afrique». L'atelier a réuni une quinzaine de participants provenant des instituts nationaux de la statistique des pays africains et des représentants des organisations internationales telles que l'OIT, l'ACBF, la CUA et AFRISTAT. L'atelier a eu pour objectif d'amener les pays à calculer et analyser les indicateurs du marché du travail, conformément à la résolution adoptée en 2013 par la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens de travail (CIST), portant sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Conférence-débat sur le thème :

« Une révolution des données en Afrique ? Quels enjeux statistiques pour le suivi des

Objectifs de développement durable ? »

• M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a participé le 13 juin 2017, dans les locaux de l'AFD à Paris, à une conférence-débat sur le thème : « Une révolution des données en Afrique ? Quels enjeux statistiques pour le suivi des Objectifs de développement durable ? ».

Organisée à l'occasion de la sortie du dernier numéro de la revue Afrique contemporaine, la conférence-débat s'est déroulée en deux phases :

- les présentations des chercheurs et des personnalités qui suivent : Gaël Giraud, Chef économiste de l'AFD, Jean-Michel Séverino, Président d'Investisseurs & Partenaires, Jean-Marc Châtaigner, Directeur général délégué de l'IRD, René N'Guettia Kouassi, Directeur du Département des affaires économiques de la Commission de l'Union Africaine, El Iza Mohamedou, Directrice adjointe de PARIS21, Sarah Randall, Professeur d'anthropologie, University College de Londres, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, Directeurs de recherche à l'IRD/DIAL ;
- Et la séance des questions-réponses avec l'auditoire.

Les échanges ont montré que la statistique n'a jamais été autant exposée sur le devant de la scène internationale. Entre "tragédie des statistiques" et gouvernement par les nombres, le déficit de données socio-économiques et démographiques en Afrique permettra-t-il de mettre en œuvre l'agenda 2030 sur les Objectifs de développement durable ? Quel rôle jouera alors l'aide publique au développement en matière statistique ? Il apparaît clairement le paradoxe selon lequel l'Afrique est à la fois le continent où les besoins dans ce domaine sont les plus importants et celui où les capacités de répondre à ces défis sont les plus limitées.

Participation du Directeur Général de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne aux rencontres avec les partenaires d'AFRISTAT en FRANCE

■ Du 24 au 30 juin 2017, M. Cosme Vodounou, Directeur Général de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)

a conduit une mission à Paris pour participer à plusieurs réunions avec des partenaires d'AFRISTAT. Il était accompagné de M. Dodji V. Silété-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT.

■ La délégation d'AFRISTAT a participé le 28 juin 2017 à la première réunion du Comité de pilotage du Projet d'appui au suivi des objectifs de développement durable en Afrique (SODDA). Il s'agit d'un projet d'un montant de 500 000 € et d'une durée de 2 ans, financé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères dans le cadre de son appui en faveur de l'amélioration des capacités des systèmes statistiques des pays francophones d'Afrique. Après un rappel des objectifs du projet, le rôle du Comité de pilotage a été évoqué et des échanges ont été faits sur le programme de travail. Les acteurs et bénéficiaires du projet sont les écoles de statistique africaines, ses Etats membres et AFRISTAT.

■ Le Directeur Général a aussi pris part le 26 juin 2017 à l'assemblée générale du CESD statisticiens pour le développement au cours de laquelle les rapports moral et financier de cette organisation ont été présentés successivement par son président, M. Jean Louis Bodin et son trésorier, M. Xavier Charoy. Entre autres sujets, l'assemblée s'est penchée sur le devenir de cette organisation dont les ressources vont s'épuiser en 2018. Pour y remédier, il est envisagé comme substitut, la mise en place d'un Fonds africain pour le développement de la statistique qui permettra de poursuivre les activités du CESD-Statisticien pour le développement qui sont entre autres, des actions de formation et l'octroi de bourses aux lauréats des concours d'entrée dans les écoles de statistique africaines.

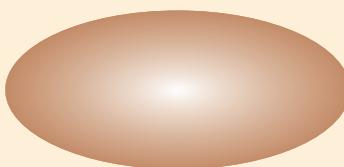
■ La troisième réunion à laquelle la mission a pris part est la trentième conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA) tenue le 29 juin 2017. Présidée par M. Bocar Touré, Directeur de l'école nationale de statistique et d'analyse économique de Dakar, elle a été une occasion pour les Directeurs des trois écoles de statistique d'Abidjan, de Dakar et de Yaoundé de présenter tour à tour les rapports d'activité des écoles. La présidence de la CODESA étant tournante annuellement, le président sortant a passé

le témoin au nouveau président, M. Hugues Kouadio, Directeur de l'école nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée. On notait aussi aux côtés du Directeur de l'Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée, M. Thierry Mamadou Asngar la présence du Directeur des études de cet institut M. Marcel Opoumba.

■ Au cours de sa mission, le Directeur a tenu une réunion avec le Centre d'appui aux écoles de statistique africaines (CAPESA) le 29 juin 2017. Durant cette réunion M. Michel Grun-Rehomme a fait le point sur les résultats des concours d'entrée dans les écoles africaines de statistique au titre de l'année académique 2017-2018. Les questions relatives aux perspectives des concours ont été abordées, notamment le transfert de l'organisation des concours à AFRISTAT qui est reporté à deux ans.

■ La délégation d'AFRISTAT a également participé à la réunion du deuxième Comité de pilotage du Centre d'excellence africain de la Banque mondiale en Afrique le 29 juin 2017. Cette réunion, présidée par M. Leholha Pali, Directeur de l'institut sud africain des statistiques, a examiné et adopté la feuille de route des prochaines activités de cette institution. Y ont pris part les Directeurs des Ecoles africaines de statistique et M. Michel Grun-Rehomme.

■ M. Vodounou a participé le 30 juin 2017 au huitième Comité des programmes du Fonds CESD géré par Expertise France, placé sous la présidence de M. Philippe Cuneo, Directeur du Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES), les membres de cette organisation ont écouté le bilan financier et le rapport d'activité de l'organisation sur la période allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. S'agissant du Fonds CESD-Statisticien, les participants ont été informés des réflexions en cours quant à sa dissolution et son remplacement par une Fondation de droit africain compte tenu de l'épuisement des ressources dudit Fonds. Enfin il a été retenu, d'une part, de dresser la liste de tous les élèves qui ont bénéficié des bourses de ce Fonds et, d'autre part, de faire le récapitulatif de toutes les activités qu'il a financé depuis son existence. Ces activités seront réalisées par MM. Jean Louis Bodin et Lamine Diop.



Échos des instituts nationaux de statistique

Cameroun

www.statistics-cameroon.org

Atelier d'élaboration du Cadre National d'Assurance Qualité

L'Institut National de la Statistique (INS), a organisé du 24 au 28 avril 2017 un atelier de formation pour l'élaboration du Cadre National d'Assurance Qualité du Cameroun (CNAQ). La formation a été animée par deux experts de Statistique Canada et d'AFRISTAT. L'objectif principal était de former une équipe pluridisciplinaire pour l'élaboration du CNAQ du Système Statistique National. Prenaient part aux travaux, outre le personnel de l'INS, les personnels en charge du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat et ceux en charge du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage. A la suite des travaux, le processus d'élaboration de la démarche qualité au sein du Système Statistique National a été entamé. Le CNAQ du Cameroun sera soumis à la validation lors de la prochaine session du Conseil National de la Statistique prévue en octobre 2017.

Nomenclature pilote de l'Inventaire des Routes Rurales dans la région du Centre.

La nomenclature des routes rurales du Cameroun est l'un des résultats attendus de la convention signée entre le Ministère des Travaux Publics et l'Institut National de la Statistique (INS). La phase pilote réalisée du 15 mai au 04 juin 2017 a pour objectif de stabiliser la méthodologie de mise en œuvre de cette nomenclature. La collecte de données pour cette phase a été réalisée dans 20 communes de la région du Centre. Elle a consisté à actualiser et à valider les informations nécessaires à la réalisation de la nomenclature des routes communales. La prochaine étape de cette opération consistera à valider la méthodologie d'élaboration de la nomenclature des routes communales et à collecter les informations pour produire la nomenclature des communes restantes.

Atelier de mise à jour de la base de données ANADOC/NADA

L'Institut National de la Statistique a fait tenir du 26 au 30 Avril 2017 à Douala, l'atelier de mise à jour de la base de données ANADOC/NADA (Archive National De Données) et de renforcement des capacités des utilisateurs de l'outil d'archivage Nesstar Publisher et de la nouvelle plate forme ANADOC / NADA. Cet atelier avait pour objectif général de faire la revue des enquêtes récentes menées par l'INS et les administrations sectorielles et des archives sur la plateforme. Y prenaient part une vingtaine de participants dont les représentants des administrations sectorielles pilotes notamment le MINESEC, MINEDUB, MINSANTE,

BUCREP et l'INS.

Au terme des travaux, la base de données ANADOC/NADA a été mise à jour et les capacités des participants des administrations pilotes ont été renforcées. La suite de cette opération consistera à étendre la mise à jour de cet outil d'archivage dans les autres administrations.

Convention Cadre de Partenariat entre le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (MINH DU) et l'Institut National de la Statistique (INS)

Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain a signé en juillet 2014 avec l'INS, une Convention Cadre de Partenariat. Elle porte sur la réalisation des études et enquêtes, l'appui technique à la production des indicateurs urbains et le renforcement des capacités de certains personnels du MINH DU. Cette convention a été suivie par la signature de deux (02) contrats. Le premier Contrat d'Assistance Technique (CAT) signé en février 2016 est relatif à l'exploitation des données existantes, et à la collecte des données auprès des ménages. Il a été entièrement mis en œuvre notamment à travers la collecte de données dans le cadre de l'enquête complémentaire auprès des ménages. Le second CAT signé en décembre 2016, en cours d'exécution, porte sur la collecte des données auprès des acteurs publics et privés de la promotion immobilière, la mise en place et le test d'une base de micro données, le diagnostic de l'architecture locale de collecte et de remontée automatique de l'information dans 20 villes. Le renforcement des capacités de certains personnels des services centraux et déconcentrés du MINH DU y est aussi inclu. Au cours de ce trimestre, les outils de collecte ont déjà été élaborés sur la base de l'analyse des besoins exprimés par le MINH DU.

Deuxième Recensement Général des Entreprises du Cameroun (RGE2)

La collecte des données, dans le cadre du deuxième Recensement Général des Entreprises du Cameroun, a été réalisée au quatrième trimestre 2016. Cette opération permettra de : mettre à jour le répertoire des entreprises issu du RGE 1 ; suivre et évaluer les mesures d'accompagnement de l'entrepreneuriat ; suivre les activités et conditions d'emploi et de main d'œuvre ; suivre et évaluer les objectifs du Document de Stratégie de Croissance et d'Emploi (DSCE) relatifs aux entreprises.

Au deuxième trimestre 2017, l'exploitation des données du RGE s'est poursuivie avec la saisie des questionnaires. A ce jour, environ 123 000 fiches sont déjà saisies sur un ensemble de 220 000. Cette étape s'achèvera en juillet 2017. Parallèlement, les plans de tabulation et les

plans de publication des différents rapports (principal, préliminaire, thématique) sont en cours d'élaboration.

Elaboration de l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI)

L'IPPI mesure l'évolution des prix des transactions des biens industriels. Ce sont des prix départ usine, hors taxe et subvention, et hors marge de transport. Le calcul de l'IPPI se rapporte au secteur secondaire hors Bâtiment et Travaux Publics (BTP) qui dispose d'une approche spécifique. Il couvre la production industrielle destinée au marché intérieur et à l'exportation.

La méthodologie de sa production a été élaborée en 2016 et sa mise en œuvre s'est matérialisée par une opération de collecte de données sur la période mai – juin 2017. La collecte porte sur un échantillon de 103 entreprises sélectionnées par la méthode de l'exhaustivité tronquée (cut-off) qui vise à assurer la couverture maximale de chacune des branches de l'industrie camerounaise.

Pour cet indice, l'année de base est l'année 2016, les données collectées durant ce trimestre permettront d'avoir le premier point de l'IPPI pour le 1er trimestre 2017. La collecte du prochain trimestre permettra de constituer le 2ème point de l'indice et la publication officielle de l'indice est prévue pour la fin de l'année 2017.

Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE)

Le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) a été institué en 2015 par décret présidentiel. Il a pour objectif de mettre à disposition du gouvernement et des intervenants du secteur rural des données fiables, pertinentes et suffisamment détaillées pour des besoins de choix stratégiques, de planification et de suivi évaluation des initiatives en faveur du développement des activités agropastorales et halieutiques. Dans le cadre des travaux préparatoires, la cartographie conjointe RGAE, RGPH4 couplé à l'enquête communautaire a démarré en novembre 2016 et doit se poursuivre jusqu'en juillet 2017. Le recensement pilote du module de base a démarré au mois de mai 2017 et va s'achever en juin 2017. En ce qui concerne la collecte de données du module de base, elle est prévue pour septembre 2017.

Côte d'Ivoire
www.ins.ci

Elaboration de la Stratégie nationale de développement de la statistique de la Côte d'Ivoire (SNSD 2017-2021)

Le 1^{er} juin 2017 s'est tenu à Abidjan l'atelier de lancement officiel du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) de la Côte d'Ivoire, couvrant la période 2017-2021.

Cet atelier, organisé par l'INS, avec l'appui technique et financier de l'Union Européenne a enregistré la participation des officiels et des représentants des Services statistiques sectoriels.

Au terme de l'atelier, six Comités sectoriels, constitués chacun d'un président, de deux rapporteurs (dont l'un de l'INS) et de membres ont été installés. Ces comités, sont chargés d'assister l'équipe des trois (3) Experts seniors recrutés en effectuant la collecte des informations nécessaires à l'élaboration du document.

Atelier de formation OPEN DATA

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité, de la gestion et de la diffusion des données, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié d'un appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour l'organisation d'un atelier de formation à l'utilisation de la plateforme **OPEN DATA (ODP)**.

Cet atelier s'est tenu du 06 au 10 juin 2017. Il a regroupé les cadres en charge de la production et de la diffusion des données au niveau de l'INS et d'autres services statistiques sectoriels.

Projet CIPHIA

Le « Center for Diseases Control and Prevention (CDC) » a alloué des fonds à ICAP pour développer et mettre en œuvre une enquête nationale auprès des ménages, dénommée PHIA (Population-based HIV Impact Assessment) dans 15 pays en Afrique sur une période de 5 ans (2014-2019).

Après la Zambie, le Zimbabwe et le Malawi, la Côte d'Ivoire a démarré les activités du PHIA dénommée projet CIPHIA depuis le 9 février 2017.

Le but de CIPHIA est de décrire l'état actuel de l'épidémie de VIH et de l'absorption de la prévention, des soins et des services de traitement en Côte d'Ivoire. CIPHIA permettra d'estimer l'incidence du VIH, la prévalence et la suppression de la charge virale chez les adultes et les enfants. CIPHIA vise à mesurer l'impact des services de prévention, de soins et de traitement du VIH en Côte d'Ivoire, pour orienter la politique, et de fixer les priorités de financement. Les différentes formations sont en cours pour certaines et achevées pour d'autres ; la formation des agents préleveurs s'est déroulée du 29 mai au 09 juin 2017, celle des coordonnateurs de mobilisation communautaires du 22 au 24 mai 2017 et celle des agents enquêteurs a

démarré le 12 juin et s'est achevée le 23 juin 2017.

Le lancement de l'enquête au plan national est prévu pour le 29 juin 2017.

Profil de carrière du personnel de l'INS

Dans le cadre des réformes institutionnelles initiées par la Direction générale, l'Institut National de la Statistique (INS) a sollicité et obtenu auprès de l'Union Européenne un appui technique et financier pour l'élaboration du profil de carrières de son personnel.

C'est ainsi que M. Lamine Diop, expert-Consultant, a été recruté pour effectuer une mission de 45 jours à l'INS à compter du 24 avril 2017, à l'issue de laquelle les deux principaux résultats ont été obtenus : des propositions pour (i) le profil de carrières du personnel de l'INS et (ii) la gestion centralisée à l'INS de l'ensemble des statisticiens et démographes du SSN sont disponibles.

Etude de la mesure de l'information 2017

L'Institut National de la Statistique réalise, en partenariat avec l'Autorité de régulation des télécommunications /TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), une étude sur la mesure de l'évolution des mutations opérées dans les secteurs des technologies de l'information et de la Communication (EMSI 2017).

Cette étude est prévue pour s'étendre sur la période de juin à juillet 2017 et couvrira l'ensemble du territoire national dans les 14 districts, avec un échantillon de 2892 ménages. 60 agents dont 15 chefs d'équipe et 45 agents de collecte ont été formés les 27 et 28 avril et les 2 et 3 mai 2017.

Au terme de l'étude, les informations statistiques pour mieux apprécier la maturité numérique du pays, pour une meilleure planification des politiques de développement seront disponibles.

Guinée Equatoriale

www.inega.gq

Acquisition du logiciel PHOENIX

L'installation du logiciel PHOENIX a été réalisée au mois de décembre 2016 à l'INEGE et il est déjà opérationnel depuis janvier 2017 pour le calcul des indices des Prix et le taux d'inflation. La Guinée Equatoriale est le premier pays de l'Afrique Centrale à utiliser l'application PHOENIX.

Publication de l'indice des prix

L'INEGE a publié l'indice des prix rénové avec l'utilisation de PHOENIX. Les taux d'inflation suivants ont été enregistrés respectivement du premier au quatrième trimestre 2010 : 2,3%, 0,7%, 1,2% et 1,6%. Le taux d'inflation

annuelle pour 2016 s'élevait à 1,4%.

L'INEGE a poursuivi la publication de l'indice des prix pour le premier trimestre 2017. Celui-ci indiquait un taux d'inflation de 1,1%.

Elaboration de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)

L'INEGE a élaboré la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) pour la période 2016-2020. Celle-ci est effective grâce à la collaboration avec la Banque Mondiale. La SNDS 2016-2020 a été adoptée par le Gouvernement en Janvier 2017.

Sénégal

www.ansd.sn

Tenue de la troisième session du Conseil national de la Statistique (CNS)

Le CNS a tenu sa troisième Session ordinaire le 16 juin 2017.

Placé sous l'autorité du Premier Ministre, le Conseil national de la Statistique est chargé de proposer au Gouvernement les orientations générales de la politique statistique de la nation, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que les instruments de coordination des activités du Système statistique national (SSN).

Lors de cette session, le CNS a approuvé le rapport d'activités de 2016 du SSN et a adopté le programme de travail 2017. Entre autres questions, le CNS a aussi validé le projet de rationalisation du SSN, la gestion centralisée des ressources humaines et la création du Fonds de développement de la statistique (FDS).

Publications des premiers résultats du Projet de rénovation des comptes nationaux (PRCN)

L'ANSD a procédé le 29 mars 2017 à la publication des premiers résultats du Projet de changement de l'année de base des comptes nationaux (CAB) et du Recensement Général des Entreprises (RGE) lors d'un Atelier présidé par le Secrétaire général du Ministère, de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP). Démarré depuis 2015, le PRCN doit permettre aux utilisateurs, de manière générale, et aux autorités étatiques, en particulier, de disposer d'indicateurs plus actuels sur la structure de l'économie sénégalaise.

Aperçu de quelques résultats du CAB :

Au terme des travaux, le Produit intérieur brut (PIB) est ressorti à 9 789 milliards FCFA, en hausse de 30%, comparativement à son niveau de 2014 évalué selon l'ancienne base 1999. Cette hausse assez substantielle résulte essentiellement d'une amélioration de la couverture de l'activité économique, notamment avec la réalisation du recensement général des

entreprises (RGE), la meilleure prise en compte des activités comme l'exploration minière, la pêche continentale et l'aquaculture, l'hydraulique rurale et la mise en œuvre des changements introduits par le SCN2008.

Aperçu de quelques résultats du RGE

Le RGE a dénombré 407.882 unités économiques dans tout le Sénégal. Plus de 60% des entreprises sont localisées dans l'axe Dakar, Thiès et Diourbel. Près de 52% des unités économiques exercent dans le commerce, plus de 96% sont des entreprises individuelles et 97% des unités économiques recensées sont informelles. Le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises recensées s'élève à 11.349 milliards fca dont 40,3% vient du secteur du commerce et 69,6% est généré par les grandes entreprises.

Coopération sud-sud

Le Projet « Centres de Référence en recensements avec collecte électronique de données en Afrique » a tenu la 1^{ère} réunion de son Comité de pilotage du 2 au 5 mai 2017 à Dakar, en présence des représentants du Brésil, du Cabo Verde et du Sénégal ainsi que ceux du FNUAP. Après les échanges d'expériences en recensement avec collecte électronique de données, il est mis en place un Comité technique composé de représentants de chacune des institutions impliquées en vue d'accélérer les actions du plan de travail jusqu'en 2018. Par ailleurs, dans le cadre de voyages d'étude, l'ANSD a eu l'honneur de recevoir une mission de l'INSEED-Togo intéressée par l'expérience sénégalaise de recensement avec collecte numérique, et une délégation de l'INS-Niger sur le Système d'Information Géographique de l'Agence.

L'ANSD s'investit dans le social

Par le biais des assistantes de direction, l'ANSD a créé une Association dénommée « **Des Chiffres et des Cœurs** » dont l'objectif est de prendre en charge le volet Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de l'ANSD.

Dans le cadre de ses œuvres caritatives, l'ANSD a choisi d'accompagner l'Association nationale des Albinos du Sénégal (ANAS) qui, depuis sa création en 1997, lutte contre la discrimination et l'exclusion sociale des personnes vivant avec l'albinisme. Ainsi, l'Association « Des Chiffres et des Cœurs » s'est engagée à réfectionner le

Centre pour la réinsertion des albinos situé dans la région de Thiès. Une campagne de collecte de fonds a été lancée afin de démarrer les travaux. Dans la même lancée, l'Agence a accompagné l'ANAS dans la célébration de la Journée mondiale de l'albinisme le 13 juin 2017 à travers l'organisation d'un panel sur le thème : « Un autre regard sur l'albinisme dans un Sénégal émergent ».

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des rapports des modules sur la sécurité alimentaire et sur la Tabaski (Enquête à l'écoute du Sénégal), sur l'emploi au Sénégal, mais également des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques et le PIB trimestriel.

Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn.

Tchad www.inseed-tchad.org

Préparation de l'enquête à indicateurs multiples (MICS 2017) :

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette opération, la signature de la convention et du protocole entre l'INSEED et l'UNICEF ainsi que la réunion des bailleurs de fonds potentiels de la MICS6 pour la mobilisation des ressources financières seront effectives dans les prochaines semaines. Dans le cadre de cette enquête une formation est prévue dans le domaine d'application CAPI en juillet 2017 à Tunis (Tunisie).

Indice National des Prix à la Consommation (INPC) :

Au cours du second trimestre 2017, l'INSEED a diffusé au profit des utilisateurs l'Indice National des Prix à la Consommation des mois de février, mars et avril 2017; il convient de relever que cet indice couvre à partir de janvier 2017, quatre chefs lieux de région en plus de la capitale (N'Djaména).

Note Trimestrielle Economique et Sociale (NTES) : Au cours de la période sous revue, l'INSEED a finalisé et diffusé la Note Trimestrielle Economique et Sociale du premier trimestre 2017.

La Quatrième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT4) :

L'INSEED a accueilli du 08 au 23 avril 2017, deux (2) Consultants dépêchés par la Banque Mondiale (un Chargé des Enquêtes Ménages et un autre des Enquêtes CAPI). Durant cette mission, les questionnaires contextualisés au niveau national ont été testés. D'ici fin juin 2017, la collecte des données sur les Unités Standards sera lancée.

Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Tchad (IPMT) :

En vue de la mise en place de l'IPMT, l'INSEED a organisé du 06 au 13 juin 2017, un atelier de formation sur l'Indice de Pauvreté multidimensionnelle au Tchad (IPMT) à Douguia. L'atelier a été animé par un Consultant sur financement de l'UNICEF.

Comptes Nationaux :

L'INSEED a procédé au cours du deuxième trimestre 2017 au lancement des travaux de collecte et de traitement des comptes 2016.

Statistiques Agricoles :

Après une première formation avec l'appui du SESRIC au cours du premier trimestre 2017, l'INSEED, en tant que Coordonnateur du Système Statistique National (SSN), a organisé en mai 2017 une autre formation sur les statistiques agricoles en partenariat avec l'UNECA. Elle a concerné 10 cadres tchadiens dont ceux de l'INSEED, du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Environnement et du Ministère de l'Elevage.

Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) :

Du 15 au 19 Mai 2017, l'INSEED a accueilli une mission conjointe UNECA, PARIS21, BAD et AFRISTAT dans le cadre de l'évaluation de la SNDS1 2011-2015. Cette évaluation est en prélude à l'élaboration de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS2) 2017-2021.

Réunions, ateliers et séminaires

<p>Libreville, 03-05 juillet 2017 Atelier sur l'environnement institutionnel robuste, la coopération, le dialogue et les partenariats pour la production et l'utilisation des indicateurs des ODD</p>	<p>Bamako, 25 septembre 2017 22^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT</p>
<p>Libourne, 03-11 juillet 2017 Atelier sur les répertoires d'entreprises et les classifications économiques</p>	<p>Muscat, 27-28 September 2017 30th Session of the Committee for the Coordination of Statistical Activities</p>
<p>Marrakech, 16-21 juillet 2017 Réunions statutaires mi-annuelles 2017 de l'AMAO</p>	<p>Bamako, 27-28 septembre 2017 36^{ème} réunion du Comité de direction d'AFRISTAT</p>
<p>Abidjan, 24-26 juillet 2017 Séminaire régional d'échanges sur les enjeux et défis de l'assistance technique dans le domaine de l'analyse et des prévisions macroéconomiques dans les pays couverts par AFRITAC de l'Ouest</p>	<p>Bamako, 29-30 septembre 2017 Conseil d'administration de l'IFORD</p>
<p>Abidjan, 24-28 juillet 2017 Atelier régional sur l'utilisation de CAPI (Survey Solutions) pour les enquêtes agricoles</p>	<p>Douala, 2-6 octobre 2017 Séminaire de conjoncture du second semestre 2017 pour l'Afrique centrale</p>
<p>Abidjan, 31 juillet-02 août 2017 Réunion du groupe d'expert sur la préparation du 2^{ème} rapport sur les statistiques sur la migration de la main d'œuvre en Afrique</p>	<p>Bamako, 09-13 octobre 2017 Séminaire annuel de comptabilité nationale</p>
<p>Abidjan, 31st July-2nd August 2017 Workshop to validate the concepts, definitions, tools and modules on labour migration statistics</p>	<p>Cap Town, October 29-November 04 2017 International Population Conference</p>
<p>New-York, 6-8 September 2017 Expert Group Meeting on International Statistical Classifications UNHQ</p>	<p>Abu Dhabi, 8-9 November 2017 4th meeting of the Technical Committee of the Arab Statistics Initiative "Arabstat"</p>
<p>Lomé, 6-7 Septembre 2017 Réunion des experts préparatoire à la Conférence des Ministres de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA</p>	<p>Ouagadougou, 20-24 novembre 2017 Séminaire de conjoncture du second semestre 2017 pour l'Afrique de l'Ouest</p>
<p>Lomé, 8 Septembre 2017 8^{ème} Conférence des Ministres de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'espace UEMOA</p>	
<p>Nairobi, 10-22 September 2017 Roundtable on the world Program for the Census Agriculture 2020 (WCA 2020)</p>	

NÉCROLOGIE

Décès du Pr Fulbert Géro Amoussouga, ancien Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT

Le professeur titulaire et agrégé en sciences économiques et de gestion Fulbert Géro Amoussouga est décédé ce vendredi 23 juin 2017 au Togo. Il était en mission pour le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) à Lomé.

Né le 10 avril 1952, M. Géro Amoussouga a été Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT de 2006 à 2011. Il a été également le fondateur de l'Ecole Doctorale de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi fréquentée par plusieurs sommités de l'enseignement supérieur et sous le gouvernement de l'ancien président béninois M. Boni Yayi, ministre à la Présidence de la République chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des Objectifs de développement durable (ODD).

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Symphorien Ndong Tabo, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :

IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739